



L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU)

GUIDE PÉDAGOGIQUE

NIVEAU

- Deuxième cycle du secondaire

DURÉE

- Variable

DISCIPLINES

- Univers social (géographie)
- Éthique et culture religieuse
- Français langue d'enseignement

DOMAINES GÉNÉRAUX DE FORMATION

- Vivre-ensemble et citoyenneté

AXES DE DÉVELOPPEMENT

- Valorisation des règles de vie en société et des institutions démocratiques

INTENTION ÉDUCATIVE

- Amener l'élève à comprendre la dynamique de fonctionnement de l'ONU et l'importance des enjeux auxquels sont confrontés les principaux acteurs.

COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES

Éthique et culture religieuse

- Se positionner, de façon réfléchie, au regard d'enjeux d'ordre éthique

Univers social (géographie)

- Construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire

Français langue d'enseignement

- Lire et écrire des textes variés (s'informer)

COMPÉTENCES TRANSVERSALES

- Exercer son jugement critique et son esprit d'analyse

I - AMORCE (5 MINUTES)

SONDAGE :

Êtes-vous en mesure de nommer des conflits armés qui sévissent actuellement sur la planète (où qui ont eu lieu au cours du dernier siècle) ?

Première et Deuxième Guerres du Golfe en Irak, Afghanistan, guerre civile en Colombie, Darfour, conflit israélo-palestinien, offensive israélienne au Liban, guerre civile Sierra Leone, Première et Deuxième Guerres mondiales, guerre du Vietnam, etc.

À combien estimez-vous le budget militaire pour l'année 2009 aux États-Unis ?

Le budget militaire adopté par les États-Unis pour l'année 2009 s'élève à 703 milliards de dollars. Cela en fait la première puissance militaire mondiale. Le Canada, pour la même année, a octroyés 19 milliards à son budget militaire.

Connaissez-vous une organisation visant à promouvoir la paix et la sécurité internationale ?

L'Organisation des Nations Unies (ONU) tente de jouer ce rôle. L'ONU est le sujet de la présente situation d'apprentissage.

II - EXPLICATION ET RÉALISATION DE LA SITUATION D'APPRENTISSAGE (25 MINUTES)



L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU)

GUIDE PÉDAGOGIQUE

III - CORRECTION (15 MINUTES)

BLOC B :

1. La Charte des Nations Unies. En ratifiant la Charte, les États Membres s'engagent à régler leurs différends internationaux par des moyens pacifiques de manière à ce que la paix, la sécurité internationale ainsi que la justice ne soient pas mises en danger. De plus, ils promettent de s'abstenir de recourir à la menace ou à l'emploi de la force dans leurs relations internationales. En outre, ils doivent assister l'ONU dans toute action entreprise par elle conformément aux dispositions de la Charte.
2. En 2010, des opérations étaient en cours au Sahara occidental, au Tchad et en République centrafricaine, au Kosovo, à Chypre, au Liban, en Syrie, en Afghanistan, en Inde et au Pakistan, en Haïti, au Libéria, en Côte d'Ivoire, au Darfour, en République démocratique du Congo, au Soudan, au Timor-Leste et dans la région du Moyen-Orient.
3. Réponses personnelles des élèves.

BLOC D :

L'Assemblée générale : 5
La Cour internationale de Justice : 2
Le Conseil de sécurité : 4
Le Conseil économique et social : 3
Le Secrétariat : 1
Le Conseil de tutelle : 6

BLOC E :

Le pouvoir du Conseil de sécurité et de ses **MEMBRES**.

Le Conseil de **SÉCURITÉ** est chargé de la tâche fondamentale de l'ONU, c'est-à-dire d'assurer la **PAIX** et la sécurité internationale. Le Conseil de sécurité peut se réunir à tout moment lorsqu'il est saisi d'une **PLAINTÉ**, d'un différend par un État Membre de l'ONU, ou encore par le **SECÉTAIRE** général. Le Conseil est composé de **QUINZE** membres et les voix de ses membres ne sont pas **ÉGALES**. Les cinq membres permanents désignés en 1945 (États-Unis, Grande-Bretagne, Russie – ex-URSS, France et Chine) étaient, à l'époque les **VAINQUEURS** de la Deuxième Guerre mondiale ; cinq puissances majeures ayant une population importante, une armée forte et une influence réelle dans le monde. Depuis, elles sont devenues les cinq puissances **NUCLÉAIRES**. Les 10 autres membres sont considérés comme membres **NON-PERMANENTS** puisqu'ils sont élus pour 2 ans par l'Assemblée générale. Lors d'un vote sur une décision de fond (telle qu'une condamnation d'un État entraînant diverses **SANCTIONS**, l'établissement de mandat de maintien de la paix, l'admission ou l'exclusion d'un État Membre, le choix du Secrétaire général, etc.), une **MAJORITÉ** de neuf voix, incluant celles des membres permanents, s'avère nécessaire pour faire adopter la résolution. En revanche, le vote **NÉGATIF** d'un seul de ses membres permanents sur une décision de fond suffit à bloquer une résolution ayant l'accord des quatorze autres membres; c'est le **DROIT DE VETO**.

IV - PRÉPARATION DU JEU DE RÔLE (5 MINUTES)

Note : Ce jeu de rôle est calqué sur une situation mondiale réelle où les positions défendues par les membres relèvent de la fiction. L'enseignant est libre d'adapter le jeu comme bon lui semblera et/ou de le réaliser sur un plus long laps de temps dans le cadre d'une autre période de cours.

1. Après avoir pris connaissance des modalités du jeu de rôle (voir Annexes 1-2-3) et avoir effectué les photocopies nécessaires, l'enseignant distribue à ses élèves une copie des procédures, la mise en contexte général du jeu ainsi que les différents rôles.
Note : La division des rôles pour un groupe classe composé de 29 élèves peut s'effectuer de la façon suivante : quatre personnes pour chacun des cinq membres permanents du conseil (un représentant et trois conseillers) et une personne pour chacun des dix autres membres non permanents (dont un poste occupé par l'enseignant).

2. L'enseignant spécifie à ses élèves que les positions défendues par les différents membres du Conseil de sécurité en Annexe 2 sont fictifs.
3. Un court temps de préparation doit permettre aux élèves de s'approprier du mieux qu'ils le peuvent les règles à suivre, ainsi que le rôle qu'ils ont à jouer.
4. L'enseignant positionne les quinze chaises en cercle. Les chaises des conseillers se situent, au mieux, à l'arrière de celles de leur représentant respectif.
5. L'enseignant s'assure de bien gérer le temps.



L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU)

GUIDE PÉDAGOGIQUE

V - RÉALISATION DU JEU DE RÔLE (20 MINUTES)

1. L'enseignant donne le signal de départ en interprétant le rôle du président du Conseil de sécurité.
2. Il veillera à faire en sorte qu'une résolution soit votée pendant la séance.

VI - BREF RETOUR ET CONCLUSION (5 MINUTES)

Demander aux élèves ce qu'ils ont appris de nouveau sur l'ONU et sur son fonctionnement. Réaffirmer l'importance de l'ONU comme organisation pouvant contribuer au maintien de la paix et de la sécurité internationale.

N'HÉSITEZ PAS À CONSULTER LES RÉFÉRENCES SUIVANTES AFIN D'EN SAVOIR PLUS SUR L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU) :

- GERBET, P., MOUTON, M-R., GHÉBALI, V-Y., Le rêve d'un ordre mondial. De la SDN à l'ONU, Imprimerie nationale Éditions, Paris, 1996, 492 p.
- LEWIN, A., L'ONU. Pour quoi faire ?, Découvertes Gallimard, Paris, 1995, 144 p.
- Site officiel de l'Organisation des Nations Unies : <http://www.un.org/fr/>
- L'ONU : Une introduction pour les étudiants : <http://www0.un.org/cyberschoolbus/bookstor/kits/french/unintro/unintro.htm>
- Image et réalité : Questions et réponses sur l'ONU : <http://www.un.org/french/geninfo/ir/01.html>
- Réseau In-Terre-Actif : <http://www.in-terre-actif.com>

ANNEXE 1

SIMULATION D'UNE SÉANCE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ À L'ONU

PROCÉDURES À RESPECTER LORS DU JEU DE RÔLE

1. Le Conseil est sous la présidence du conseiller du Cameroun qui est chargé de l'animation et de l'octroi du droit de parole.
2. Il est important de respecter le droit de parole. Un membre ne peut parler que lorsque c'est son tour.
3. Un membre peut céder son droit de parole à un autre membre.
4. L'animateur peut demander à un membre de conclure rapidement son intervention afin de permettre à d'autres membres de prendre la parole.
5. Un vote sur une résolution claire peut être demandé à tout moment. Pour se faire, le membre qui demande le vote s'appliquera à formuler clairement la résolution au président du Conseil, qui se chargera de demander le vote et de le compiler.
6. Les membres permanents du Conseil de sécurité peuvent utiliser leur droit de veto afin de bloquer une résolution qui leur déplaît.
7. Pour qu'une résolution soit adoptée, neuf voix sur quinze sont nécessaires, dont celui des membres permanents (à moins que ces derniers ne s'abstiennent de voter). Un veto de la part d'un des membres permanents fait automatiquement échouer la résolution.

ANNEXE 2

MISE EN CONTEXTE GÉNÉRALE

La Corée du Nord, pays asiatique au régime totalitaire issu du communisme, a déclaré être en mesure de mettre sur pied l'arme nucléaire d'ici la fin de la prochaine année. Elle semble avoir pris cette décision à la suite des propos du président américain, qui considère la Corée du Nord comme faisant partie de l'axe du Mal. Après avoir expulsé quelques inspecteurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et s'être retirée du Traité de non-prolifération des armes nucléaires qu'elle avait signée en 1994, la Corée du Nord menace la communauté internationale de conséquences graves si les États-Unis ne lui envoient pas l'aide économique demandée et ne lui donne pas l'assurance d'une non-agression contre elle. Elle pourrait interpréter une résolution ferme du Conseil de sécurité à son égard comme étant une déclaration de guerre.

L'heure est grave et les risques d'un conflit sont bien réels. Le Conseil de sécurité, réuni d'urgence, tente de trouver un terrain d'entente afin d'adopter une position commune sur l'action à mener pour éviter le conflit.

VOTRE RÔLE :

1. Vous devez prendre connaissance du pays membre (permanent ou non permanent) du Conseil de sécurité que vous représenterez, ainsi que de sa position concernant la question débattue. Dans le cas où vous seriez appelé à représenter un pays qui est membre permanent du Conseil de sécurité, il est fort possible que vous vous retrouviez en équipe. Il vous faudra alors mandater une personne représentante au Conseil. Les autres agiront à titre de conseillers spéciaux. Profitez de ce laps de temps pour vous préparer à défendre votre position lors de la tenue de la séance du Conseil de sécurité.
2. Vous devez prendre connaissance des procédures à respecter lors de la séance du conseil (Annexe 1).
3. Les représentants des pays prennent place sur les chaises (15 chaises disposées en cercle). Les conseillers agissent à titre d'observateurs. Ils peuvent chuchoter des conseils à leur représentant respectif, mais n'ont pas le droit de parole ni le droit de vote au Conseil de sécurité.
4. La séance s'ouvrira et les débats débiteront. On cherche à faire voter une résolution qui pourra sauvegarder la paix et la sécurité internationale afin d'éviter une guerre impliquant des armes atomiques.

ANNEXE 3

POSITIONS FICTIVES ADOPTÉES PAR LES DIFFÉRENTS PAYS MEMBRES DU CONSEIL DE SÉCURITÉ LORS DU JEU DE RÔLE :

MEMBRES PERMANENTS AYANT DROIT DE RECOURIR AU DROIT DE VETO

CHINE

Pays frontalier de la Corée du Nord, la Chine ne veut pas que les États-Unis conduisent une guerre si près de son territoire. La Chine entretient de bonnes relations avec la Corée du Nord et c'est pourquoi elle oppose présentement son veto à toute résolution ferme du Conseil de sécurité vis-à-vis la Corée du Nord. Elle cherche à mettre sur pied des pourparlers multilatéraux comprenant les États-Unis, la Corée du Nord, la Corée du Sud, le Japon et la Chine.

ÉTATS-UNIS

N'ont pas l'intention de céder au chantage nucléaire des Nord-Coréens. Ils exigent un arrêt et un démantèlement du programme nucléaire nord-coréen ainsi que la reprise des inspections permanentes de la part d'inspecteurs onusiens. Un nombre croissant de leaders politiques américains prônent une intervention armée contre la Corée du Nord afin de mettre un frein à son programme de développement d'armes nucléaires et pour instaurer un régime plus démocratique et favorable aux intérêts américains. Ils veulent une résolution forte du Conseil de sécurité condamnant les activités nucléaires de la Corée du Nord. Ils accusent le Pakistan d'avoir fourni aux Coréens du Nord des modèles de centrifugeuses sophistiquées nécessaires à l'enrichissement de l'uranium en échange de composantes de missiles balistiques Nodong à moyenne portée.

FRANCE

La France s'oppose à toute guerre préventive des Américains en Corée du Nord. Elle pourrait être en faveur d'une coalition menée par l'ONU afin de désarmer la Corée du Nord, mais craint les conséquences d'une telle décision. Elle souhaite le démantèlement ainsi que la poursuite des inspections des installations nucléaires nord-coréennes.

GRANDE-BRETAGNE

La Grande-Bretagne appuie globalement les positions américaines. Elle suggère la menace de sanctions économiques graves contre la Corée du Nord si cette dernière ne met pas fin à son programme d'armement nucléaire.

RUSSIE

La Russie tire présentement certains avantages de ses relations économiques avec la Corée du Nord. Avant la chute du régime soviétique, Moscou soutenait les communistes nord-coréens. Présentement, malgré d'énormes pressions, elle oppose son veto à une résolution du Conseil de sécurité condamnant les activités de la Corée du Nord. Elle souhaiterait prendre part à des pourparlers multilatéraux avec la Corée et certains pays de la région afin de pouvoir négocier une entente.



L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (ONU)

GUIDE PÉDAGOGIQUE

MEMBRES NON-PERMANENTS N'AYANT PAS DROIT DE RECOURIR AU DROIT DE VETO

ALLEMAGNE (Europe)

L'Allemagne appuie globalement la position de la France. Cependant, contrairement à la France, elle ne votera pas en faveur d'une motion conduisant à une guerre sous l'égide des Nations Unies. Elle est toutefois à la recherche de solutions.

ANGOLA (Afrique)

Pays étant déjà aux prises avec de sanglants conflits internes, l'Angola appuie la position américaine, car il tire avantage à entretenir de bonnes relations avec les États-Unis. Il est toutefois à la recherche de solutions.

BULGARIE (Europe)

La Bulgarie hésite entre la position française et la position russe. Elle est à la recherche de solution.

CAMEROUN (Afrique)

Le Cameroun occupe durant le mois en cours son tour à la présidence du Conseil de sécurité. Il appuie la position française. Il est toutefois à la recherche de solutions.

CHILI (Amérique du Sud)

Il appuie officiellement la position américaine, craignant des représailles économiques de la part des États-Unis s'il n'adopte pas le même point de vue qu'eux. Toutefois, dans le cas où la position américaine se trouverait isolée, il appuierait la position française ou allemande.

ESPAGNE (Europe)

Ayant appuyé les États-Unis et la Grande-Bretagne dans le conflit irakien, elle adopte la position américaine. Elle est toutefois à la recherche de solutions.

GUINÉE (Afrique)

La Guinée appuie la position française. Elle est toutefois à la recherche de solutions.

MEXIQUE (Amérique du Nord)

Il appuie officiellement la position américaine, craignant des représailles économiques de la part des Américains s'il n'adopte pas le même point de vue qu'eux. Il est toutefois à la recherche de solutions.

PAKISTAN (Asie)

Le Pakistan se trouve dans une situation ambiguë parce qu'il est accusé par les États-Unis d'avoir fourni aux Coréens du Nord des modèles de centrifugeuses sophistiquées nécessaires à l'enrichissement de l'uranium en échange de composantes de missiles balistiques Nodong à moyenne portée. Il garde silence sur cette accusation. Il cherche à gagner du temps.

SYRIE (Moyen-Orient)

La Syrie condamne la position des États-Unis, tout en se sachant elle-même menacée par une invasion américaine. Elle est plus en faveur des positions russes et chinoises.